



TRANSPORT SOLIDAIRE, UN SERVICE CITOYEN POUR UN LIEN SOCIAL

Saint-Benoît garde le cap de la Ville solidaire et respectueuse, en particulier en matière d'action sociale, en faveur des personnes isolées et fragilisées. **Un nouveau service de proximité, auprès des personnes isolées et fragilisées « le transport solidaire » est mis en place sur la commune de Saint-Benoit, en partenariat avec le CIF-SP**

Le transport solidaire est un **service d'entraide citoyenne qui met en relation des bénéficiaires et des chauffeurs bénévoles pour permettre le déplacement à celles et ceux qui rencontreraient des difficultés de transport. Certains quartiers de la commune ne sont pas desservis par les transports communs, certaines personnes (âgées ou pas) n'ont pas de véhicules ou sont en difficultés de mobilité par exemple.**

Pour rendre ce projet viable, il s'agit d'établir des liens entre des chauffeurs bénévoles et des personnes dépourvues de moyen de mobilité pour se rendre dans des lieux de services, médicaux, de commerces, de loisirs ou de famille, dans un rayon limité. Les chauffeurs bénévoles, indemnisés (2€ les 5 premiers km plus 35 centimes le km suivant) seront mis en relation avec les bénéficiaires par l'intermédiaire d'une plate-forme téléphonique qui encadrera la logistique.

Le CCAS de Saint-Benoit reste la porte d'entrée dans le système d'entraide, afin de valider les demandes aussi bien des chauffeurs que des bénéficiaires, celles-ci doivent remplir certaines conditions et bien sûr respecter les critères du règlement intérieur.

Pour tout renseignement ou inscription : Contactez la Direction du service Action Sociale et CCAS au 05 49 37 44 05 ou par mail r.figueroa@saintbenoit86.fr - Mairie de Saint Benoit, 11 Rue Paul Gauvin, 86280 SAINT-BENOIT

[Télécharger le document d'inscription](#) Chauffeur bénévole

[Télécharger le document d'inscription](#) Bénéficiaire

CIF-SP : information sur <http://cif-sp.org/transport-solidaire/>